

Département des Yvelines
République Française
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton de Limay

Commune de Lainville-en-Vexin 2 Rue de la Mairie – 78440
Téléphone : 01.34.75.38.30 – courriel : mairie.lainville@orange.fr

N°2026-010

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
CM 2026

Date de Convocation : 16 mars 2026 Le Vendredi 20 mars à Dix Neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Patrick VANDEZANDE, doyen des membres présents.

Date d’Affichage : 16 mars 2026 Étaient présents : Mmes Mélanie DESDOITS, Valérie BEJOTTES, Martine JOUVENÇON, Nathalie POUPLARD, Sophie LE MARCHAND, Céline DECKMYN, Sandrine BEAUDOUX, Mrs Patrick VANDEZANDE, Mathieu LEMONNIER, Laurent HUGAULT, Christophe ALLOT, Franck CARLIER, Jean-Pierre VALON, Benoît CADIOT.

Nombre de Conseillers En exercice : 15 Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Gilles VIGIER donne pouvoir à M. Patrick VANDEZANDE

Présents : 14 VANDEZANDE

Votants : 15 Secrétaire de séance : Madame Mélanie DESDOITS.

Délibération n°2026-010- ELECTION DES ADJOINTS

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Sont proposés :

- Madame Mélanie DESDOITS, Premier adjoint, Chargée de la gestion administrative, du personnel et de l'action sociale et de la solidarité,
- Monsieur Gilles VIGIER, Second adjoint, Chargé de la gestion budgétaire et financière,
- Madame Valérie BEJOTTES, Troisième adjoint, chargée de la gestion de la communication, du scolaire, périscolaire et associatif,
- Monsieur Mathieu LEMONNIER, Quatrième adjoint, chargé de la gestion du cadre de vie.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15


Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Madame Mélanie DESDOITS, 15 voix (quinze), Premier adjoint
- Monsieur Gilles VIGIER, 15 (quinze) voix, Second adjoint
- Madame Valérie BEJOTTES, 15 (quinze) voix, Troisième adjoint
- Monsieur Mathieu LEMONNIER, 15 (quinze) voix, Quatrième adjoint.

A l'unanimité des membres présents et représentés, les élus proposés ainsi que leur fonction sont validés. Ils sont donc nommés et immédiatement installés

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme, Monsieur Patrick VANDEZANDE, maire

 Je maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture au titre du contrôle de légalité le 23 mars 2026
Monsieur Patrick VANDEZANDE, maire.



